

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE NORMANVILLE**

L'an deux mille onze, le 13 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

13 Conseillers municipaux en exercice - Convocation du 6 octobre 2011 - Affichage du 6 octobre 2011

Etaient présents : MM. P. VIVIER A.MABIRE - JP COLLAS – E. LANDAU - P. LECLERC – V. HUYGHE. - A. SIMARD - C. LEFEBVRE DESJARDINS –C. COUV RAT - R. PETIT - M. DIVETOT - N. CAMILLERI
Etait absente excusée : A. TAUPIN

Objet : Procédure MAPPA – Marché à procédure adaptée

Le Membres du Conseil Municipale décident de lancer une procédure MAPPA pour la réalisation d'une œuvre artistique du futur bâtiment communal (Bibliothèque, Salle des Associations et Centre de Loisirs) :

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Commune de Normanville 103, route de la Vallée 27930 Normanville
secretaire@normanville.com - Tél : 02.32.34.71.37 – Fax : 02.32.34.7206

2. MODE DE PASSATION

Marché passé selon la procédure adaptée (article 28 au Code des Marchés Publics).

3. OBJET DU MARCHÉ

Œuvre artistique pour le centre de loisirs, bibliothèque et salle des associations

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET

- Œuvre artistique

5. MODALITES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché avec une société individuelle

6. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique de l'offre : 50%
- prix des prestations : 50%

7. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIONS À PRODUIRE

- Devis.

8. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Sur demande auprès du pouvoir adjudicateur du marché :

M.VIVIER Philippe - 103, route de la vallée - 27930 Normanville – ☎ 02.32.34.71.37 Fax : 02.32.34.72.06

9. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le jeudi 10 novembre 2011 avant 12 h 00

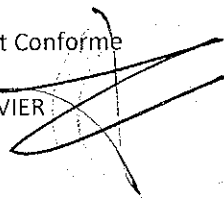
10. DATE DE L'AFFICHAGE EN MAIRIE & DIFFUSION SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Vendredi 14 octobre 2011

Certifié exécutoire
Après dépôt en Préfecture
En date du



Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Philippe VIVIER



PRÉFECTURE DE L'EURE
14 OCT. 2011
ARRIVEE